



CORSICA RAID AVENTURE

NOTE D'INFORMATION

CLASSEMENT

Le Corsica Raid Aventure établit un classement par version d'équipe :

- Classement Version CRA 4+1
- Classement Version CRA 2+1 et CRA 2.

Des classements spécifiques au scratch des deux versions CRA4 et CRA2+1, parrainés par des partenaires peuvent également être mis en place. A titre d'exemples non-contractuels :

- Classement par étapes.
- Classement des équipes Corses.
- Classement des équipes Mixtes.
- Classement des équipes Féminines.

Dans chaque classement, est déclarée gagnante l'équipe ayant effectué le parcours dans le temps le plus rapide.

Le classement du Corsica Raid Aventure s'effectue au temps et en heures et minutes (l'arrondi se faisant au-delà de 30 secondes).

Le chronomètre part au départ de chaque étape et s'arrête pareillement à l'arrivée de chaque étape au passage du dernier équipier.

Le chronomètre court donc toute la journée, et en particulier lors des points d'assistance.

Les parcours et les passages de cordes, les via ferrata, les parcours en parcs aventure et de canyoning ne sont pas chronométrés. Ils donnent lieu à un TMI, Temps Maximum Imposé (voir NI Les Epreuves).

Le chrono s'arrête au CP d'entrée de ces épreuves et le TMI prend le relais.

Si l'organisation vous neutralise en attente d'engagement sur l'épreuve, votre chrono l'est aussi.

Le chrono redémarre dès votre arrivée au CP de fin de l'épreuve. Le temps de déséquipement de votre matériel canyoning ou cordes est chronométré avec l'épreuve suivante.

Pénalité pour dépassement de Temps Maximal : chaque minute au-delà du temps maximal est multipliée par 2.

Le chrono est neutralisé pour les équipes qui ne font pas une épreuve ou une section entre 2 PA. Le temps est neutralisé à leur arrivée au CP-PA où il s'arrête et repart au CP-PA d'où elles repartent.

Le chronomètre peut être arrêté lorsqu'à l'intérieur d'une étape les équipes doivent effectuer une liaison routière.

Le classement tient compte :

- des éventuelles neutralisations techniques accordées sur le terrain par les techniciens de l'organisation, par exemple pour assurer la sécurité et la fluidité des passages.
- des éventuelles pénalités et/ou bonifications qui pourraient être attribuées.
- des éventuelles spécificités précisées dans le road-book ou lors de briefing.

Temps compensés pour sections de course non-faites entre 2 CP-PA.

La base : TPD : **Temps Prévisionnels des Derniers**. Les TPD sont bien sûr confrontés aux temps réels de la quasi-totalité des équipes, et peuvent donc être adaptés en cas d'écarts significatifs constatés par la cellule classement.

* **TCH : Temps Compensé Horaire** qui s'applique aux équipes qui ont été neutralisées à un CPH ou refusées par l'organisation pour raison technique ou météo. **TCH = TPD + 20%**.

* **TCC : Temps Compensé Choisi** qui s'applique aux équipes qui ont choisi de ne pas faire une épreuve (ou une section). **TCC = TPD + 50 %**.

Temps compensés pour balise non-poinçonnée (TCB).

Le défaut de poinçonnage d'une balise n'est pas éliminatoire ; il engendre une pénalité qui s'applique à l'ensemble de la section de course concernée. Si une équipe n'a pas pris toutes les balises sur une section de course, son temps de course sur la section est enlevé. A la place on lui attribue le **TPD + 10 %**.

TCB = TPD + 10%.

Etalonnage horaire :

L'étalonnage horaire du Corsica Raid Aventure est calé par la direction de course avant le départ de l'épreuve. Il appartient aux équipes de caler leurs montres et leurs chronomètres sur l'étalonnage de la direction de course.

Abandons :

Pour les équipes en version CRA4, en cas d'abandon d'un équipier (temporaire ou définitif), l'équipe ne pourra pas être reversée en CRA2.

Un concurrent est considéré avoir abandonné s'il ne prend pas le départ d'une épreuve avec le reste de son équipe, de sa propre initiative ou sur décision de l'organisation.

A partir de l'enregistrement de l'abandon, l'équipe continuera le raid classée à la dernière place des équipes complètes au moment de l'abandon et à la première place des équipes incomplètes.

En cas de deuxième abandon d'un équipier elle sera alors classée au moment du second abandon à la dernière place des équipes incomplètes auxquelles il ne reste que 3 raiders en course et à la première place des équipes incomplètes à 2.

Dans les deux cas de figures, les équipes concernées ne pourront pas remonter ni aux classements d'étape ni au classement général (un pondérateur horaire sera automatiquement calculé).

Pour les équipes en version CRA2 avec assistant-raider, en cas d'abandon d'un équipier, l'équipe pourra continuer le raid à 2 équipiers sans pénalités.

Pour les versions CRA4 et CRA2, dans les équipes ayant subi des abandons et auxquelles il ne resterait qu'un équipier, ce raider n'a pas le droit de continuer le raid sauf s'il se réunit en équipe avec un autre raider dans le même cas que lui.

Le regroupement de plusieurs équipes peut être accepté par l'organisation sachant qu'une équipe peut continuer uniquement si elle comporte au minimum deux coureurs.

L'équipe nouvellement constituée continue alors la course hors classement.

Publication des Classements : Les classements sont publiés une fois par jour.

Maillots d'étape et Prix Spéciaux :

A chaque étape certaines équipes sont récompensées et remportent un maillot spécifique qu'elles porteront sur l'étape du lendemain.

Des prix spéciaux peuvent également être créés pour récompenser une équipe sur une thématique particulière.

Une Fiche Technique récapitule avant le raid les différents maillots d'étape et prix spéciaux mis en place.

Les principales causes de pénalités:

Le fruit de notre expérience du Corsica Raid Aventure, nous a montré qu'il existe essentiellement des cas d'espèces et que chaque infraction mérite, comme en droit pénal, l'application d'une sanction proportionnelle à la gravité des faits rencontrés. Les sanctions peuvent ainsi aller du sursis jusqu'à l'exclusion du raid.

La liste des causes de pénalités ci-dessous, est donc donnée à titre indicatif, en tenant compte du principe énoncé ci-dessus. Il est donc important de noter que cette liste n'est pas exhaustive et que toute faute ou tout manquement à la forme ou à l'esprit du Corsica Raid Aventure peuvent donner lieu à pénalisation.

- Non-passage par un point d'organisation obligatoire.
- Non-respect de l'ordre de progression d'un parcours dans l'ordre des numéros des points de passage.
- Progression non groupée (portée de voix).
- Absence de pointage au CP.
- Équipe incomplète à un point d'organisation.
- Non respect des règles de sécurité.
- Intervention décidée par l'organisation mais avantageant une équipe.
- Non observation des consignes de l'organisation.
- Non observation des consignes des équipes médicales.
- État non conforme du matériel de sécurité.
- Matériel obligatoire manquant.
- Emprunt d'une route goudronnée non-autorisée.
- Perte du road-book et/ou des extraits cartographiques et/ou d'un carton de pointage.
- Non-respect des parcours côtier en kayak de mer.
- Non-respect des horaires d'ouverture ou de fermeture d'un point d'organisation.
- Non-appel téléphonique à l'organisation sur arrêt supérieur à 01 heure.
- Non-respect d'une liaison routière entre deux épreuves.
- Recours à l'assistance de l'organisation non justifié.
- Non-respect de l'environnement naturel.
- Non-respect de la propreté sur un point d'assistance.
- Non-respect des couloirs de sécurité sur un point d'assistance.
- Assistance extérieure, sauvage ou non autorisée.
- Refus de priorité à un véhicule d'organisation par un véhicule assistance.
- Non-respect des consignes sur un point d'assistance.
- Assistance par un team-reporter.
- Infraction d'un team-reporter.
- Non-appel à l'organisation de l'assistance suite à une panne ou un problème sur un transfert.
- Non-respect du code de la route par un véhicule assistance.
- Non-respect des propriétés traversées.
- Pénétration sur la zone des parcours par une personne non-autorisée.
- Non-respect des consignes et règles de marquage.
- Non-respect des règles de numérotation.
- Enquête ou recherche pour découvrir le tracé et reconnaissance préalable.
- Attitudes antisportives (ex : tricherie manifeste, propos ou attitude déplacé).
- Manque de fair-play, « d'esprit raid », jugements négatifs sur le raid et/ou son organisation.
- Tout comportement que l'organisation jugera en contradiction avec le bon fonctionnement du raid sera sanctionné.
- Le Team reporter est soumis à la maîtrise d'œuvre de l'organisation. Toute infraction d'un team-reporter pénalisera son équipe.

Toutes ces pénalités seront prises en compte dans le Classement.

Exclusion de la course d'office :

- Infraction sur l'identité ou les capacités physiques d'un concurrent.
- Utilisation de moyens de transport ou de matériel non autorisés.
- Dégradation volontaire de l'environnement.
- Attitude injurieuse ou agressive.
- Attitude déloyale, destruction, sabotage.
- Non-assistance à personne en danger.
- Pollution, feu, dégradation, vandalisme.
- Contestation et/ou état d'esprit négatif de manière répétée.
- Diffamation et/ou dénigrement vis-à-vis du Corsica Raid Aventure.
- Atteinte à l'image et à la réputation de l'épreuve.